



# 67th IFLA Council and General Conference

## August 16-25, 2001

---

<b>Code Number:</b>	149-101-F
<b>Division Number:</b>	V
<b>Professional Group:</b>	Acquisition and Collection Development Workshop
<b>Joint Meeting with:</b>	-
<b>Meeting Number:</b>	101
<b>Simultaneous Interpretation:</b>	-

### Les Echanges de publications universitaires au Sénégal

#### Souleymane Diouf

Bibliothèque Centrale, Université Cheikh Anta Diop de Dakar  
Dakar, Sénégal

---

Les échanges de publications tels que nous les connaissons aujourd'hui, sont pour l'essentiel institués par la 10<sup>e</sup> conférence générale de l'UNESCO du 3 décembre 1958. L'UNESCO avait alors adopté 2 conventions : la convention sur les échanges internationaux de publications entrée en vigueur le 23 novembre 1961 et la convention sur les échanges internationaux de publications officielles entrée en vigueur le 30 mai 1961. Notre propos portera seulement sur la convention sur les échanges internationaux de publications et plus particulièrement sur les publications universitaires. Un accord expresse est alors passé entre 2 institutions, chacune manifestant sa volonté de faire connaître à l'autre ses publications si elle les produit directement ou les publications de l'institution qu'elle sert si elle en est dépositaire, sans contre partie matérielle.

On entend par publication universitaire toute publication à l'initiative ou paraissant sous les auspices d'universités (1). Deux grandes catégories de documents composent la publication universitaire en fonction de leur mode de financement :

- Ceux que les auteurs financent eux-mêmes, même si cela suppose la recherche de subventions par ces derniers : il s'agit des publications individuelles et collectives comme les livres d'auteurs (scientifiques au sens large ou pédagogiques), les actes de colloques, les journées d'études, les rencontres, les bulletins, les journaux des sociétés à caractères scientifique et généralement animées par des universitaires, des thèses et mémoires.
- Ceux pour lesquels les budgets universitaires ont ouvert une ligne de crédits que sont : les journaux d'informations générales et spécifiques sur la vie de l'université et divers documents administratifs qui ne retiendront pas notre attention, les publications qu'on pourrait qualifier « d'officiels » des divers établissements universitaires comme les annales, les bulletins des différents établissements

universitaires et présentant les travaux des enseignants - chercheurs ; ces publications « officielles » peuvent également accueillir des travaux venus d'horizons divers même extérieurs à l'université et au pays mais ayant un caractère scientifique ou savant.

Ces deux catégories de documents seront étudiées sous l'angle des échanges et des dons comme actes de politique documentaire. Nous parlerons exceptionnellement des dons parce que comme nous le verrons plus loin, les échanges avec nos homologues deviennent de plus en plus difficiles à cause de la diminution de nos publications, de la décroissance des budgets, ce qui fait que les dons occupent une part importante de nos collections. Pour échanger ou donner une publication, il faut d'abord la produire et la valoriser. C'est pourquoi, la 1<sup>ère</sup> partie de notre exposé portera sur la dure réalité de la production et de la valorisation des publications de notre université dans un pays sous-développé comme le Sénégal. Ensuite, en tant que mode d'accroissement ou de développement des collections, nous parlerons de l'expérience de la Bibliothèque Centrale et de l'Institut Fondamentale d'Afrique Noire Cheikh Anta Diop de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar avec quelques chiffres à l'appui. Enfin, la deuxième révolution de l'écrit après l'imprimerie de Gutenberg, je veux citer l'édition électronique qui a bouleversé l'ensemble de la chaîne de l'écrit, nous impose de reconsidérer nos missions et nos pratiques. La troisième partie traitera donc des échanges et dons dans une nécessaire adaptation au nouvel environnement électronique.

## I – La situation et la valorisation des publications universitaires au Sénégal.

Dans les missions qui sont assignées aux universités, l'enseignement et la recherche occupent une place de choix. Mission d'enseignement et de formation des ressources humaines dont une société a besoin pour se développer, mission de recherche pour contribuer à l'avancement et au développement des connaissances. Ces deux activités ne peuvent se développer si leurs résultats ne font pas l'objet de transfert sous forme de publications. En définitive, il n'y a pas d'activités scientifiques sans activités de valorisation, de mise en forme des résultats de la recherche.

### I – 1 – La Situation des publications universitaires

L'édition africaine va mal. Dans le Tiers-Monde, c'est l'Afrique qui alloue le moins de ressources humaines et financières à la recherche. Considérée comme non rentable immédiatement, et donc comme non prioritaire, la diffusion des résultats de la recherche ne peut faire l'objet d'une attention particulière de la part de nos Etats. Avant d'entrer dans le vif de cette partie, nous voudrions d'abord illustrer notre propos par cette réflexion de R. AUBRAC (2) qui a montré la situation paradoxale de l'information scientifique et technique dans les pays en voie de développement. Ces pays pauvres ne gaspillent pas leurs biens tels que nourriture, vêtements, produits de l'agriculture ou de l'artisanat. Par contre, la connaissance scientifique et technique de leurs réalités, et de leurs potentialités se perd souvent aussitôt acquise. Alors que les pays développés font des efforts pour produire et faire circuler l'information scientifique et technique, dans les pays pauvres, cette information, si elle existe, est rarement accessible.

« Les riches gaspillent les biens et conservent le savoir. Les pauvres économisent tout, sauf ce qui leur permettrait peut-être de sortir de leur pauvreté » souligne – t – il en faisant remarquer que ce savoir est le plus souvent non public : c'est ce que dit bien le professeur Jacques Mariel Nzouankeu (3) quand il impute la non publication des travaux scientifiques au seul manque de moyens de nos universités.

Depuis 30 ans, de nombreuses rencontres ont eu lieu autour du thème des publications savantes et universitaires en Afrique et des recommandations fortes et justes ont été faites à chaque fois que ce soit autour de la production, de la diffusion, des bibliothèques, des librairies universitaires, ce qui retient l'attention, c'est l'éternel retour des mêmes recommandations. Ce qui signifie clairement qu'elles ne sont pas appliquées.

En effet, la situation de la publication scientifique en Afrique ne s'est guère améliorée au contraire, elle a même régressée. A l'Université Cheikh Anta Diop, cette tendance se confirme en dehors des thèses et mémoires qui connaissent une progression.

Les chiffres du tableau suivant sont tirés de l'annuaire de l'université de 1972 et d'une enquête au sein de l'université.

	<b>1940</b>	<b>1973-1992</b>	<b>1993-2000</b>
Publications Périodiques	21 titres tous à jour au 31 décembre 1972	22 titres recensés dont 9 connaissent un retard de parution d'en moyenne 5 ans. Donc 13 courant	10 titres dont 6 courants, et régulièrement reçus à la B.U ; 4 devenus très irréguliers.
Monographies (titres parus dans les collections)	280	33	32

### I – La Valorisation des publications universitaires

Les bibliothèques ont pour mission principale de collecter les publications produites par la communauté qu'elles servent de même que toute publication entrant dans le champ d'étude de cette communauté, de la conserver et de la diffuser. La Bibliothèque centrale est le dépositaire des publications universitaires, à ce titre, elle a la mission de les valoriser à travers la conservation et le signalement.

#### I – 1 – La Conservation

Il s'agit ici de faire en sorte que les publications universitaires de même que la documentation acquise par l'université soient réservées sous une forme accessible aussi longtemps que possible. La bibliothèque centrale et l'IFAN disposent de locaux et d'équipements adaptés à cet effet.

#### I – 2 – Le Signalement

Beaucoup de travaux académiques sont produits mais échappent très souvent à l'Agence Bibliographique Nationale que l'Université doit relayer dans ce secteur. Il ressort de notre enquête qu'il y a beaucoup de difficultés à identifier les publications universitaires. Il y a une sorte de cloisonnement qui fait que l'on ne sait pas dans une faculté ce qui est produit dans une autre Faculté. Au sein même d'une structure donnée (laboratoire, département, Faculté ou institut), on ignore très souvent la production faite par les enseignants ou chercheurs. La plupart de ces derniers préfèrent se faire publier dans les grandes maisons d'édition du Nord pour les ouvrages et dans les grandes revues internationales qui paraissent dans les délais minimums pour les articles. Ce qui explique la désaffection vis-à-vis des publications locales plus lentes à paraître. A l'heure actuelle, en dehors des thèses et mémoires dont le dépôt est systématique, il n'est pas fait obligation aux enseignants et chercheurs de déposer des exemplaires de leurs publications. Le dépôt d'un certain nombre d'exemplaires doit être exigé pour permettre à la bibliothèque centrale de jouer son rôle dans le signalement et la diffusion des publications sur le plan national et international. Malgré ces difficultés, certaines initiatives ont été prises en vue de rendre plus visibles les publications universitaires. C'est ainsi que le réseau des Institutions Documentaires, de l'Enseignement supérieur (RIDES) a réalisé un « catalogue collectif des mémoires soutenus devant l'université de Dakar et les écoles nationales supérieures du Sénégal, 1957 – 1981 » ; un « catalogue collectif des thèses et mémoires et disponibles dans les institutions documentaires de l'enseignement supérieur » des origines à 1992 (avec plus de 3014). Dans les années 60, la bibliothèque centrale a fait régulièrement l'état des publications de l'Université sous forme de plaquette et a réalisé plusieurs catalogues.

La remarque qui s'impose est qu'il n'existe pas de catalogue des publications périodiques produites par l'université ; la raison en est que ces publications se comptent sur le bout des doigts.

Ces quelques remarques préliminaires liés à la production, aux retards de parution, à l'absence d'un acte réglementaire obligeant les enseignants et chercheurs à déposer quelques exemplaires de leurs publications à la bibliothèque sont à l'origine de l'absence d'une politique d'échange dynamique. Beaucoup de publications même « officielles » sont repérées que de manière fortuite et en dehors de l'IFAN/CAD, aucun établissement ne dispose d'un service de publication digne de ce nom.

## II – Echanges et dons : actes de politique documentaire

Nous avons choisi de parler à la fois des dons et échanges pour 2 raisons. D'abord, parce que des dons mutuels, appréciés de part et d'autre peuvent aboutir à la formalisation de ces opérations par un accord expresse entre deux institutions. Ensuite, la rareté de notre monnaie d'échange que sont les publications de notre université nous a contraint à recevoir beaucoup de publications étrangères et à consentir une très faible contrepartie. Il n'est d'ailleurs pas tenu de comptabilité pour établir la balance des échanges qui est déjà très déséquilibrée. Les dons constituent une part importante des fonds de nos bibliothèques et viennent d'associations, d'ambassades, d'universités étrangères, de personnes privées... Ainsi, entre 1998 et avril 2001, 165 monographies ont été reçues comme échanges et 428 comme dons.

La bibliothèque limite son activité à des échanges directe, à l'exclusion des autres fonctions d'un centre d'échanges et les expéditions ne bénéficient d'aucune réduction des tarifs postaux, mais il n'est pas perçu de droit de douane .

### II – 1 – Situation des échanges

L'IFAN/CAD pratique effectivement les échanges de monographies et de périodiques principalement avec la Bibliothèque nationale de France (BnF) et produit couramment 3 titres de périodiques.

Entre 1992 et 2000, l'IFAN/CAD a produit 19 MONOGRAPHIES et 62 titres de périodiques ont été reçus en échange de ses publications. La bibliothèque, le service audiovisuel et le service des publications forment le département de l'information scientifique. Vers 1989, il y a eu un ralentissement des publications qui avait occasionné un ralentissement des échanges. En 1998, avec la relance des publications, le département a mis sur pieds une politique d'échange assez dynamique dont la stratégie consistait d'abord à prendre contact avec les chercheurs pour évaluer leurs besoins ensuite, à établir la liste des institutions qui ont au moins envoyées une fois des documents et enfin à exploiter un ancien fichier d'échanges délaissé et qui comptait plus de 300 correspondants avec qui l'IFAN échangeait régulièrement des ouvrages. La stratégie vise aussi la maîtrise des publications et la création d'outils de publication comme une page web sur laquelle seront signalés les documents à échanger.

La bibliothèque centrale, avec plus de 250 correspondants à la fin des années 70, le nombre de nos partenaires pour les échanges est passé à une vingtaine.

La Bibliothèque n'envoie pas de monographies, mais en reçoit principalement de la part de la BnF et donne en contrepartie une des publications périodiques courante de l'Université dont elle est dépositaire. Il est assez fréquent de recevoir une correspondance accompagnée d'une liste d'ouvrages de la BnF par exemple nous proposant des ouvrages à échanger en nous demandant de renvoyer la liste après choix fait ou de confectionner une nouvelle liste des ouvrages choisis en reprenant les numéros respectifs de la liste reçue. Les termes de la correspondance spécifient souvent les domaines dans lesquels la BnF souhaite recevoir des ouvrages de notre part et le niveau. Nous sommes obligés de ne pas donner suite à cette offre n'ayant pas de monographies à offrir mais envoyons une de nos publications périodiques dès que possible.

Les échanges de thèses se pratiquaient mais ne le sont plus aujourd'hui à cause du manque de moyens financiers. Les thèses de médecine par exemple, initialement déposées en 115 exemplaires faisaient l'objet d'une large diffusion sur le plan international mais par manque de moyens, ce service là n'existe plus. De 115 exemplaires, le nombre de thèses déposées fut réduit à 65 exemplaires, puis à 30, ensuite à 15 pour finir à 8.

Aujourd'hui, seules les publications périodiques continuent à être échangées par la bibliothèque. Il faut dire aussi que le nombre de ces publications est devenue dérisoire car comme décrit dans le tableau d'en haut, de 21 titres tous à jour au 31 décembre 1972, 13 seulement étaient courants en 1992 pour ne tomber enfin qu'à 6 titres courants ; sans compter d'autres publications qui naissent sans être déposés de manière systématique à la bibliothèque. Seule monnaie d'échange, 3 de ces 6 titres courants nous servent à la fois pour l'échange de monographies et de périodiques.

## II – 2 – Organisation et méthodes

Pour les monographies, un registre commun est ouvert à la fois pour les dons et les échanges. Le registre porte les mentions suivantes : un numéros d'entrée inventaire, la date d'entrée, l'auteur, le titre, le lieu et la date d'édition de l'ouvrage, la mention broché/relié, une zone d'observation. C'est dans cette dernière zone qu'on distingue tout ce qui est don et tout ce qui est échange. Pour chaque bibliothèque partenaire, une chemise est ouverte où sont conservées toutes les correspondances avec cette bibliothèque. Le titre de notre publication périodique donnée en échange ainsi que tous les numéros envoyés sont mis sur fiche et collés sur la chemise. Il en est de même pour les périodiques reçus. La correspondance peut prendre la forme d'une simple lettre, d'une lettre accompagnée d'un accusé de réception détachable, d'un simple bordereau d'envoi, d'un feuillet à plusieurs volets.

Il faut peut être envisager ici l'utilisation effective de formulaires ou fiches normalisés à cause du caractère international d'une telle activité. A la manière d'un format d'échange de données bibliographiques internationales, la normalisation de l'ensemble des pratiques doit permettre plus de rationalisation, plus de compréhension et de facilitation des opérations grâce à l'unité de langage. Pour le moment force est de reconnaître que chaque partenaire y va de ses propres méthodes qui sont aussi nombreuses qu'il y a de partenaires.

Ce tableau qu'on vient de brosser qui n'est pas très reluisant est lié à la pénurie chronique des publications de notre université et son corollaire sur les échanges d'une part et d'autre part, le contexte d'indigence généralisée des bibliothèques qu'elles soient du Nord comme du Sud. Cela autorise le professionnel que nous sommes à dégager quelques pistes pour renverser cette tendance.

## II – 3 – Alternatives pour la production et une meilleure politique d'échange.

Le constat est que les dons sont substitués à une réelle politique d'échange et le danger est de recevoir des ouvrages qui n'ont aucune valeur pour une bibliothèque universitaire, ensuite, les exigences d'une politique de développement des collections, dans ses fonctions de planification et de sélection sont contradictoires avec des impératifs ou des hasards de dons. Dans un contexte de crise marquée par une diminution généralisée des budgets, l'accroissement du nombre d'utilisateurs et leur spécialisation, la masse documentaire disponible et en perpétuelle croissance, comment optimiser les échanges pour en faire un mode d'entrées efficace qui tienne compte des besoins de nos utilisateurs ? A notre avis, il n'y a pas d'autres alternatives sauf si ce n'est : de relancer les publications universitaires et de mettre sur pieds une réglementation au besoin dissuasive et contraignante rendant obligatoire le dépôt systématique d'un certain nombre d'exemplaires de toute publication d'un quelconque département de l'université.

La communauté universitaire dans son ensemble doit prendre conscience que notre université à défaut d'être rayée de la carte des centres d'excellences qui publient, occupe une place qui ne l'honore pas s'il est

vrai que les activités de recherche menées à l'université ne se mesurent que par les publications réalisées. Faut-il le rappeler, les publications universitaires constituent l'indicateur privilégié, le baromètre de la productivité et du rayonnement de la recherche universitaire. Nous ne reviendrons pas sur la liste déjà longue sur les rencontres à ce sujet mais nous nous contenterons de donner quelques pistes qui, si elles sont explorées, peuvent constituer un début de solution.

- Les publications officielles (journaux, revues ...) des établissements universitaires jouent un rôle essentiel dans la carrière des enseignants et chercheurs et le rayonnement de l'université. Il faut alors accorder des avantages particuliers à ceux qui acceptent de publier dans les journaux locaux,
- Beaucoup d'actes de rencontres dorment dans les tiroirs en attendant un financement pour être publiés : les publier dans les revues locales sous forme de numéros à thèmes,
- Donner plus de moyens aux Presses Universitaires de Dakar,
- Accorder des subventions aux enseignants et chercheurs qui souhaitent se faire publier en dehors de l'université et leur fixer un certain nombre d'exemplaires à déposer impérativement à la bibliothèque,
- Le secteur des thèses doit être exploré car étant le seul secteur en croissance. Le Ministère de l'Éducation Nationale accorde des subventions aux thésards. L'université doit à son tour accorder une subvention supplémentaire aux thésards à des fins de reproduction des thèses pour doubler voir tripler le nombre des exemplaires exigés. Parrainer certaines thèses jugées excellentes dans des domaines pointus, susceptibles d'intéresser la communauté universitaire et savante internationale auprès d'organismes pour publication, une cote part d'exemplaires revenant à l'université.

L'ensemble des difficultés rencontrées, les usages décrits montrent le caractère encore très manuel des opérations. A l'heure des nouvelles technologies et des réseaux, quels peuvent être les avantages pour les échanges ?

### III – Les échanges de publications universitaires et les nouvelles technologies : quelles perspectives ?

Il s'agira dans cette dernière partie de susciter un débat entre professionnels venant d'institutions de différents niveaux d'équipements et ne repose pas par conséquent sur une expérience pratique. L'intrusion d'Internet dans les bibliothèques a eu pour effet comme partout ailleurs d'abord de raccourcir les délais des communications et à amoindrir les coûts, vu sous cet angle, Internet est un outil de communication. Ensuite, avec le développement des outils GOPHER, WEB et autres, les bibliothèques offrent une plus grande accessibilité à l'information disponibles qu'elles soient bibliographiques ou en texte intégral : Internet est aussi un gigantesque gisement d'informations susceptibles d'être échangées.

#### III – 1 – Internet – comme outil de communication entre bibliothèques et les échanges de publications

Comme dans beaucoup de domaines d'application, les bibliothèques ont d'abord utilisés Internet comme outil de communication. Dans les activités de coopération, c'est un moyen d'accroître les échanges et de rendre les communications entre bibliothèques plus efficaces et plus rapides.

- Le courrier électronique, à l'instar d'une simple lettre manuscrite, constitue la première application pour faciliter l'échange entre professionnels impliqués dans des projets d'échanges. Les propositions d'échanges et de recherche de nouveaux contacts peuvent se faire par ce canal très efficace et beaucoup moins dispendieux.
- La deuxième étape d'utilisation d'Internet comme moyen de communication peut être les listes de diffusion professionnelle d'intérêt général comme PACS – L ou BIBLIO – FR ou d'intérêt spécifique rassemblant des professionnels qui partagent le même intérêt. N'est-ce pas le lieu de proposer la création d'une liste spéciale dédiée aux échanges ?

- La 3<sup>e</sup> étape consisterait à publier dans les pages HTML des services web les publications à échanger qu'elles soient imprimées, en ligne ou sur CD ROM avec au besoin leurs sommaires

### III – 2 – L'édition électronique et les échanges de publications.

Peut être considéré d'électronique tout document numérisé et stocké sur support informatique. Il peut, s'agir de simples fichiers réalisés par traitement de texte et stockés sur le disque dur d'un serveur connecté à l'Internet, de pages HTML de services web ou de documents papiers scannés et stockés sur support informatique. Ces nouveaux types de documents sont de plus en plus intégrés dans les collections de bibliothèques auprès des collections traditionnelles et occasionnent chez les professionnels des débats profonds sur la cohérence, la composition et l'avenir des collections de bibliothèques. Ces documents peuvent être de libre d'accès ou nécessitent une transaction soit avec un éditeur commercial par exemple, un contrat de licence d'accès est alors passé entre ce dernier et l'acquéreur, soit d'un simple login attribué par un éditeur scientifique ; même dans ce cas, on reste toujours dans le cadre d'une transaction. Le problème ne se pose pas en ce qui concerne les documents qui sont libres d'accès puisque leur accès n'est soumis à aucune conditionnalité. Qu'en est-il des documents dont l'accès est protégé ?

Autrement dit, comment, à l'instar de l'échange de publications imprimées, concevoir l'échange de publications électroniques ?

Idéalement, l'échange pourrait se faire via le web par un accès immédiat et courant en terme de périodicité . A l'image d'un contrat passé entre un éditeur commercial et une bibliothèque acquéreur, qui permet à cette dernière d'avoir accès sur un nombre de poste défini à un périodique électronique par exemple à partir d'un login ou d'un mot de passe, ce même procédé est normalement utilisable entre 2 bibliothèques qui s'accordent pour échanger mutuellement les publications des Universités qu'elles servent. Cela supposerait peut être que les universités soient dotées de capacités d'édition égalable à celle des éditeurs commerciaux. Nous croyons profondément que c'est là où se trouve la solution à la crise des bibliothèques universitaire occasionnée par la cherté des coûts des revues savantes alimentées par des universitaires et vendues aux universités par des commerciaux.

Une autre possibilité pourrait être la fourniture de documents mais ce procédé dénature l'esprit des échanges de publications parce que là, il s'agit d'une demande ponctuelle qui peut porter sur toute ou partie d'un document par télécopie ou transfert de fichiers entre 2 ordinateurs. Plusieurs projets existent dans ce domaine : ARIEL, EDIL, FASTDOC, EURILIA, REDD... Opération très rationnelle qui pallie à l'insuffisance des ressources documentaires dans les bibliothèques et qui privilégie l'accès à la possession. Ce secteur est en nette progression et est largement utilisé. Le déclin de « l'ordre du livre » est annoncé mais, même avec la progression de l'électronique, l'échange de publications imprimées demeure une solution parce que les licences d'accès négociées avec les éditeurs commerciaux ne permettent pas l'échange, l'accès étant limité à la clientèle que sert l'institution qui a signé le contrat.

### NOTES

1 – WANWIJNGAERDEN, Frans. – Manuel des échanges internationaux de publication, 1977.

2- AUBRAC, R.- Information scientifique et technique (IST) Panorama général et perspectives historiques.

In : « Politique, programmation, gestion de la recherche pour le développement ». Paris, Institut International d'Administration publique, 1988, PP. 185 – 191

3 – NZOUANKEU, Jacques Mariel. – Introduction

In : « Le rôle de l'université dans la production, la conservation et la diffusion des publications universitaires : séminaire tenu à Dakar le mardi 16 mars 1993

4 – Fleury, Jean.- L'information au service des décideurs In : CRDI Explore, Vol. 8, N° 3, 1973.